

Le Canada poursuit depuis longtemps à cet égard des objectifs établis à l'unanimité des partis, à savoir : empêcher toute guerre, particulièrement une guerre nucléaire, et rechercher des réductions mutuelles, équilibrées et vérifiables des armes nucléaires et classiques. Seules de véritables négociations permettront de réaliser ces objectifs. Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas. Des mesures concrètes sont indispensables. C'est pourquoi le processus de renforcement de la confiance est si important.

Pour exercer une influence quelconque, le Canada doit agir à partir d'une position de force à l'intérieur de l'Alliance; le gouvernement a d'ailleurs renforcé récemment notre contribution à l'OTAN. Nous ne sommes pas un pays neutre. Nous avons des responsabilités à l'endroit de nos partenaires. Nous cherchons par ailleurs à élargir les horizons de tous les intervenants, de sorte que le nouveau concept de la « communauté » des nations partageant la même planète puisse déboucher sur un meilleur système de sécurité collective.

Les Canadiens devraient comprendre qu'un rôle réaliste pour le Canada suppose une longue série de démarches et non la recherche d'une « solution miracle » pour faire du monde un endroit plus sûr. Un engagement à long terme est la meilleure façon pour le Canada d'apporter une contribution durable à la paix, dans la sécurité, la liberté et la justice.

La détermination n'est pas la moindre des qualités dont le Canada doit faire preuve dans sa recherche de la paix et du désarmement. Nous devons constamment user de notre influence pour renverser la tendance au renforcement des arsenaux nucléaires et réduire le danger de destruction. Comme l'a indiqué le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 1984, cette détermination « sera une priorité constante de la politique extérieure du Canada ».

Quiconque participe sérieusement aux efforts en vue du désarmement saisit immédiatement toute la véracité de l'observation suivante, faite dans le discours du Trône à l'ouverture de la présente législature :

« Il nous faudra de la patience et de la persévérance car, dans cette entreprise, le moindre progrès vaut qu'on lui consacre les plus grands efforts. »